

ARBORICULTURE des fruits en toute saison



L'arboriculture regroupe toute la production des arbres fruitiers. Fortement concurrencé par les pays du sud de l'Europe, ce secteur répond aux exigences de qualité du marché et à la nécessité d'offrir à la vente des fruits toujours plus goûteux, plus beaux. La satisfaction du consommateur, le développement de la production fruitière intégrée, les procédures de contrôle... poussent le secteur arboricole à plus de services, plus d'in-

novation, plus de création... pour une meilleure conduite des arbres fruitiers.

Parallèlement, gros consommateur de main d'oeuvre saisonnière, ce domaine d'activité demande aux salariés permanents de solides compétences d'encadrement, de connaissances du végétal, mais également des capacités de gestion et de logistique.



ARBORICULTURE

En constante évolution, l'arboriculture est un secteur vivant qui mise sur l'avenir, avec la création de variété plus gustatives (comme la pomme « Pink lady » ou la poire « Angelys »), de signes de qualité (labels, AOC, IGP...).

Face à la concurrence très active du marché des fruits au niveau mondial, les producteurs français, au delà d'une production de grande consommation, se positionnent sur des segments de marché qui offrent aux consommateurs des produits et des services différents.

Au niveau de l'Union Européenne, la France est au 3ème rang (derrière l'Italie et l'Espagne) en terme de volume produit. (Source : Eurostat).

43 500 exploitations avec une superficie de 193 000 ha et 17 000 sont spécialisées (Source : RGA 2000). La pomme occupe toujours la première place de la production fruitière en France (60%), viennent ensuite la pêche et la nectarine. Certaines espèces fruitières connaissent une progression de leur surface de verger (abricotier, noyer) (Source : Agreste 2002 Agriculture et Agroalimentaire dans nos régions).

L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE

230 000 salariés participent à la production fruitière. 43% de la main d'oeuvre est familiale, 40% est saisonnière, 17% est permanente (Source : RGA 2000).

La récolte des fruits représente l'essentiel des activités des travailleurs saisonniers (70%), le conditionnement des fruits (11%), la taille des arbres (11%) et l'éclaircissage (7%).

La majorité des salariés en arboriculture fruitière est concentrée sur trois régions spécialisées : Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Aquitaine, et Pays-de-la-Loire (Source : Agreste 2002 Agriculture et Agroalimentaire dans nos régions).

LES ENJEUX ET LES IMPACTS SUR LES MÉTIERS ET LES EMPLOIS



- Les exigences croissantes de la satisfaction du consommateur et de l'environnement, le développement de la production fruitière intégrée (PFI) et les démarches qualité (traçabilité, certification produit...) obligent à un respect des divers cahiers des charges et procédures de contrôle..
- La réduction des délais de commandes (client / producteur) et leur segmentation (petites séries, conditionnements spécifiques...) **introduisent des fonctions nouvelles dans le domaine de la logistique** (gestion des intrants, des commandes, des expéditions).
- Le secteur arboricole est un **gros consommateur de main d'oeuvre saisonnière**. De plus en plus souvent, les salariés permanents exercent une fonction d'encadrement et de formation des saisonniers (consulter les outils d'aide à la formation des travailleurs saisonniers et le dispositif de formation des chefs d'équipes développé par le FAFSEA).
- Depuis 1995, le nombre d'exploitations en culture biologique (toute production confondue) a **doublé**, avec un record en arboriculture fruitière (2 %) des vergers (Source : RGA 2000).

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE L'ARBORICULTURE

Les dénominations de métier retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.

Deux types d'activités existent : le verger (plantation, entretien, récolte des fruits), la station (réception, conditionnement, expédition des fruits). Certaines entreprises intègrent les deux, d'autres sont surtout producteurs de fruits et les activités relevant de la station sont mises en oeuvre dans le cadre d'une coopérative ou d'une société d'expédition.

- **Ouvrier arboricole** : ses activités sont principalement liées à l'entretien et à la production du verger. Il effectue les travaux manuels (taille, éclaircissage, cueillette, pose des filets pare-grêle) et contribue à la mise en place et au suivi de l'irrigation des vergers. Dans certaines organisations, il observe les maladies et effectue des comptages de parasites. Il réalise les travaux mécanisés (désherbage, traitements phytosanitaires) et assure l'entretien courant du matériel. Selon la taille de l'entreprise, l'ouvrier arboricole peut travailler à la station.
- **Agent de conditionnement** : il travaille à la station et participe aux opérations de tri, de calibrage, de conditionnement et d'expédition des fruits.
- **Chef d'équipe** : ouvrier arboricole expérimenté, celui-ci assure l'encadrement, l'organisation du travail et la formation des travailleurs saisonniers, voire d'une équipe de travailleurs permanents.
- **Chef de culture, Responsable de station** : ils ont une fonction de gestion, d'organisation des travaux et d'encadrement de personnel. Le premier travaille dans le verger. Le second intervient dans la station.
- **Responsable qualité** : il s'assure de l'efficacité et de l'actualisation du système qualité. Il encadre l'équipe chargée des opérations de mesure de la qualité (échantillonnage, analyse, enregistrements...).
- **Responsable commercial** : il est chargé de la commercialisation des produits. Il réalise des études de marché et définit la gamme de produits. Il assure les contacts avec la clientèle, notamment pour le déclenchement des commandes et des expéditions.

Ces deux derniers emplois se rencontrent soit dans les entreprises arboricoles, soit dans des structures collectives (groupement de producteurs, coopérative...).

CONNAÎTRE L'ACCÈS AUX DIPLÔMES ET AUX FORMATIONS

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche et des affaires rurales
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
FORMINFO
1 ter avenue de Lowendal - 75700 PARIS
Tél. 01.49.55.45.29.
www.agriculture.gouv.fr
www.educagri.fr

Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Education et d'Orientation (**UMFREQ**)
58 Rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS
Tél. 01.44.91.86.86. Fax. 01.44.91.95.45.
Contact : unmfreq@mfr.asso.fr
www.mfr.asso.fr

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (**CNEAP**)
277 rue Saint Jacques 75005 PARIS
Tél. 01.53.73.74.28. Fax. 01.53.73.74.30.
Contact : cneap@cneap.scolanet.org
cneap.scolanet.org

L'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (**UNREP**)
94 Avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN
Tél. 01.41.83.14.20. Fax. 01.48.91.22.82.
Contact : unrep@unrep-edu.org
www.unrep-edu.org

AVEC OU SANS DIPLÔMES VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES DIFFÉRENTS MÉTIERS

En travaillant dans une entreprise agricole, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour en savoir plus sur les formations de courte durée pour les salariés de l'agriculture, les contrats de professionnalisation, le droit individuel à la formation (DIF), les congés individuels de formation :

Adressez- vous au :

Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles (**FAFSEA**)
65 Rue de Bercy
75012 PARIS
Tél. 01.70.38.38.38. Fax 01.70.38.38.00
Contact : info@fafsea.com
www.fafsea.com

La formation professionnelle vous permet d'évoluer d'un emploi à l'autre.

Une validation de votre expérience par un diplôme est aujourd'hui possible : tout savoir sur la **VAE**.
(Renseignez-vous auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de votre région).

LES PRINCIPALES FORMATIONS DIPLÔMANTES

■ **NIVEAU V**
Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA
Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions fruitières
Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles BEPA
Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions fruitières
Brevet Professionnel Agricole par Unités Capitalisables BPA par UC
Chef d'exploitation ou Ouvrier Hautement Qualifié en horticulture

■ **NIVEAU IV**
Baccalauréat professionnel BAC PRO
Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions fruitières
Services. Spécialité : vente de produits frais
Bac Technologique
Sciences et Techniques de l'Agronomie et de l'Environnement (STAE)
Brevet de Technicien Agricole BTA
Commercialisation et services
Brevet Professionnel par Unités Capitalisables BP par UC
Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions fruitières

■ **NIVEAU III**
Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA
Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions fruitières
Technico commercial. Spécialité : Produits alimentaires

■ **NIVEAU I**
Ingénieur horticole

MIEUX CONNAÎTRE LE SECTEUR

FNPF Fédération Nationale des Producteurs de Fruits
60 Rue du Faubourg Poissonnière - 75010 PARIS
Tel. 01.49.49.15.40. Fax. 01.49.49.15.41.
www.fnpf-fruits.com

ONIFLHOR Office National Interprofessionnel des Fruits, Légumes et de l'Horticulture
164 Rue de Javel - 75739 PARIS Cedex 15
Tel. 01.44.25.36.36. Fax. 01.45.54.31.69.
www.oniflhor.fr

Sur les métiers de technicien et de cadre
www.apecita.com

Contactez :
l'ANEFA dans votre département ou votre région
www.anefa.org

